

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
2022**

Assemblée Générale du 22 septembre 2023



# Sommaire

---

<b>Rapport moral</b>	<b>p. 4</b>
<b>Rapport financier</b>	<b>p. 6</b>
Rapport de présentation	p. 6
Bilan actif	p. 7
Bilan passif	p. 8
Compte de résultat	p. 9
Rapport du commissaire aux comptes	p. 11
<b>Rapport d'activité</b>	<b>p. 17</b>
Secteur adultes et statistiques	p. 17
Secteur jeunesse – L'accueil de loisirs à la MJC Théâtre Prémol	p.20
Secteur culturel	p. 31

# Rapport moral

---

Chaque année, le bureau doit présenter un rapport moral devant l'assemblée générale des adhérents de la MJC Théâtre Prémol. C'est l'occasion de faire le bilan des actions réalisées au cours de l'année 2022.

- **Un secteur « Jeunesse » solide et reconnu qui a su garder le CAP malgré les événements difficiles auxquels il a été confronté.**

Suite au départ de Julie KUENTZ (coordinatrice jeunesse), le pôle jeunesse, grâce à Eddy YANSOUNOU (responsable éducation jeunesse) et son équipe, a tout mis en œuvre pour augmenter la fréquentation du secteur. Des activités ont été proposées toute l'année et renforcées pendant les vacances scolaires. L'offre d'activités a été variée et a répondu aux objectifs du projet pédagogique et des séjours ont pu être réalisés à la demande et l'implication des jeunes. Vous en trouverez le détail dans le rapport d'activité.

Nous souhaitons bonne chance à Kathleen JAMARDO (animatrice responsable du centre de loisir) qui sera prochainement en formation et pourra, par la suite, diversifier les propositions d'animations, ainsi qu'à Leila MEIGNAN, notre stagiaire BPJEPS, pour la poursuite de ses études et l'évolution de son parcours sportif.

- **Un secteur culturel dynamique qui œuvre et rayonne dans nos quartiers, notre ville grâce à notre Théâtre.**

Les couleurs des tableaux se fanent, les statues se brisent et les ouvrages se déchirent. Le théâtre, lui, ne subit pas les affres du temps. Sa dimension orale lui permet de résister aux années et de s'adapter à son époque. Dans un pays comme le nôtre, où l'art de jouer des créations nouvelles (autres que celles de l'époque grecque et romaine des VI<sup>ème</sup> et V<sup>ème</sup> siècles) a commencé au Moyen-Âge, la culture théâtrale est extrêmement forte. Pendant plus de neuf siècles, des milliers de pièces ont été produites sur scène. Des millions de comédiens ont fait rire, pleurer et même réfléchir les citoyens. Une part de la culture française s'est donc construite et développée grâce au théâtre. Et si aujourd'hui, les arts de la scène perdent en popularité à nos yeux, le théâtre demeure un socle culturel indéniable, qui possède toujours une place de choix dans notre civilisation. C'est pour cela que notre pôle culture a mis tout en œuvre pour poursuivre ses actions. Élisabeth PAPAŽIAN, la responsable des affaires culturelles, a donc construit une programmation pour honorer le théâtre (voir le rapport du Théâtre). Notons que la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif lui a été décernée le 5 décembre 2022 par la Préfecture. Babeth est notre salariée depuis plus de 30 ans. Nous la remercions pour sa fidélité à notre structure et au quartier.

Il faudra attendre avril 2022 pour voir arriver la fin de la crise sanitaire et ses contraintes. Le secteur adulte a pris son temps pour redémarrer excepté les jardins partagés, qui sous le regard bienveillant de Marie Annick BEL – vice présidente du secteur adulte, ont continué à remporter un vif succès.

L'année a été cependant marquée par le départ de Nadia SABRI-BOUIX, notre secrétaire d'accueil et médiatrice. Cette professionnelle investie et impliquée avait porté plusieurs actions autour de l'engagement, de la citoyenneté. Elle a laissé un grand vide dans la maison.

Président depuis le 14 février 2022, je souhaite renouveler mes remerciements aux différents partenaires et rendre hommage aux administrateurs de la maison ainsi qu'aux bénévoles. Ils ont effectué un travail difficile cette année encore. Il a fallu pallier l'absence du directeur et garantir un minimum de cohésion. Je tiens également à remercier les financeurs et plus particulièrement la ville de Grenoble qui nous accompagne avec bienveillance .

La MJC Théâtre Prémol est une belle association qui défend de belles causes. Vous êtes sa force et elle a plus que jamais besoin de vous !

**Hocine BOUDISSA**

*Président de la MJC Théâtre Prémol*

# Rapport financier

SARL RMC

ASSO. MJC théâtre Prémol

Page : 1

## RAPPORT DE PRESENTATION

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **ASSO. MJC théâtre Prémol** relatifs à l'exercice du **01/01/2022** au **31/12/2022**, qui se caractérisent par les données suivantes :

<b>Total du bilan :</b>	<b>363 561</b> euros
<b>Chiffre d'affaires :</b>	<b>121 337</b> euros
<b>Résultat net comptable :</b>	<b>36 223</b> euros

Le suivi des sommes dues aux salariés est tenu par les membres du bureau de l'Association.

Fait à SEYSSINET PARISSET

Signature  
GIRAUD Emilie

SARL R MC	ASSO. MJC théâtre Prémol	Page : 3
-----------	--------------------------	----------

## Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	3 748	3 748		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	219 651	161 863	57 788	46 126	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes				3 250	
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>223 399</b>	<b>165 611</b>	<b>57 788</b>	<b>49 376</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 650	100	4 550	9 950	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	65 190		65 190	53 020	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	223 107		223 107	257 543	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	12 926		12 926	872
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>305 873</b>	<b>100</b>	<b>305 773</b>	<b>321 384</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecart de conversion actif ( V )					
<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>529 273</b>	<b>165 711</b>	<b>363 561</b>	<b>370 760</b>	
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					

SARL RMC

ASSO. MJC théâtre Prémol

Page :

4

## Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires	50 904	50 904
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	90 777	81 583	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>36 223</b>	<b>9 195</b>	
<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>177 904</b>	<b>141 681</b>	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	9 727	14 828	
Provisions réglementées			
<b>Total des autres fonds propres</b>	<b>9 727</b>	<b>14 828</b>	
<b>Total des fonds propres</b>	<b>187 631</b>	<b>156 509</b>	
<b>Fonds reportés et dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		8 000
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>		<b>8 000</b>	
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	53 693	97 522
	<b>Total des provisions</b>	<b>53 693</b>	<b>97 522</b>
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	41 722	23 558
	Emprunts et dettes financières divers	220	220
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 762	21 258
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	38 090	42 029
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	444	
Produits constatés d'avance	12 000	21 664	
<b>Total des dettes</b>	<b>122 237</b>	<b>108 729</b>	
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>363 561</b>	<b>370 760</b>	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	36 222,56	9 194,53	
(1) Dont à moins d'un an	90 766	93 230	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		55	

SARL RMC

ASSO. MJC théâtre Prémol

Page :

6

## Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations	3 888	2 792
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	121 337	52 758
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	379 171	383 975
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	126 979	92 869	
Utilisations des fonds dédiés	8 000	10 723	
Autres produits	1 119	364	
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>640 495</b>	<b>543 481</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises	14 202	6 476
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	146 413	117 587
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	6 475	5 290
	Salaires et traitements	324 853	308 289
	Charges sociales	89 940	85 859
	Dotations aux amortissements et dépréciations	23 195	16 845
	Dotations aux provisions		1 506
Reports en fonds dédiés		8 000	
Autres charges	953	2 426	
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>606 031</b>	<b>552 279</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>34 464</b>	<b>(8 797)</b>	

SARL R M C	ASSO. MJC théâtre Prémol	Page : 7
------------	--------------------------	----------

## Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros		31/12/2022	31/12/2021
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>34 464</b>	<b>(8 797)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé			1 102	584
	Autres intérêts et produits assimilés				
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des produits financiers</b>				<b>1 102</b>	<b>584</b>
<b>CHARGES FINANCIERS</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées			341	195
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	<b>Total des charges financières</b>			<b>341</b>	<b>195</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>				<b>761</b>	<b>389</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>				<b>35 225</b>	<b>(8 408)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion			1 063	16 302
	Sur opérations en capital			5 100	5 311
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
	<b>Total des produits exceptionnels</b>			<b>6 163</b>	<b>21 613</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion			1 165	4 010
	Sur opérations en capital			4 000	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>			<b>5 165</b>	<b>4 010</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>				<b>998</b>	<b>17 603</b>
Participation des salariés aux résultats					
Impôts sur les bénéfices					
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>				<b>647 760</b>	<b>565 678</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>				<b>611 537</b>	<b>556 483</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>				<b>36 223</b>	<b>9 195</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Dons en nature				212 949	189 282
Prestations en nature					44 098
Bénévolat				29 225	23 080
<b>TOTAL</b>				<b>242 174</b>	<b>256 460</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens				212 949	189 282
Prestations					44 098
Personnel bénévole				29 225	23 080
<b>TOTAL</b>				<b>242 174</b>	<b>256 460</b>

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**Association MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE PREMOL** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 12 septembre 2023.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **Principes comptables :**

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'association, nous avons été conduits à examiner la régularité des principes comptables décrits dans les notes « règles comptables » de l'annexe et la présentation qui en a été faite.

#### **Opérations relatives aux subventions octroyées :**

Dans le cadre de notre mission, nous avons été conduits à contrôler la comptabilisation des opérations de trésorerie, et les opérations relatives aux subventions octroyées et reçues sur l'exercice. Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la réalité et l'exhaustivité des opérations comptabilisées à ce titre dans les comptes de votre association, grâce, à l'examen des procédures mises en place par votre association pour appréhender ces opérations et par l'analyse des contrats et des conventions de subventions signés entre votre association et ses financeurs.

Nous avons également vérifié l'antériorité des subventions en attente d'encaissement. Dans le cadre de notre mission, nous nous sommes assurés de la réalité de ces subventions, et du caractère raisonnable de l'évaluation des montants restant à encaisser sur ces subventions à la clôture de l'exercice. Nos travaux ont essentiellement porté sur l'analyse des contrats et des conventions de subventions signés entre votre association et ses financeurs.

Les dotations et les reprises affectées aux fonds dédiés au cours de l'exercice sont récapitulées par nature de programme dans l'annexe des comptes. Dans le cadre de notre mission, nous avons pu nous assurer de l'état d'avancement des projets financés par ces fonds, et du caractère acceptable du montant des fonds dédiés constatés dans le compte de résultat de l'exercice. Ces résultats se fondent notamment sur les délibérations de votre conseil d'administration.

### **Vérification du rapport du trésorier et des autres documents adressés aux adhérents**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

#### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Grenoble, le 13 septembre 2023

Pour la SAS AZ CONSULTANTS  
Commissaire aux Comptes



Mounir AROUI

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR  
LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée Générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

---

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

#### **Convention entre votre Association et La Ville de GRENOBLE :**

- Montant des subventions octroyées par la ville de Grenoble au titre de 2022 :  
273 973,00 €,
- Montant des avantages en nature octroyés en 2022 par la Ville de Grenoble :  
212 949 € (mise à disposition de locaux).

Fait à Grenoble, le 13 septembre 2023

Pour la SAS AZ CONSULTANTS  
Commissaire aux Comptes



Mounir AROUI



## Rapport d'activité

---

### Secteur Adulte et statistiques

Le fonctionnement du secteur adulte, sur le premier trimestre de l'année 2022, n'a pas échappé aux répercussions des contraintes liées aux consignes sanitaires de la Covid 19. Il faudra attendre l'arrêt de l'obligation du pass vaccinal pour que nos activités reprennent.

Sans grande surprise, c'est l'activité des jardins partagés qui a le mieux fonctionné avec un agrandissement de la parcelle de l'Association Familiale d'Isère pour les personnes en situation handicapée ainsi que l'attribution de quatre parcelles qui

n'étaient pas cultivées. L'activité de plein air a été fortement prisée après plusieurs mois de confinement.

Les autres activités ont repris progressivement leur cours, laissant à chacun le temps de passer la porte en se sentant à la fois attendu mais également en sécurité sanitaire.

Ce que nous constatons c'est que cette maison est réellement une maison pour tous puisqu'elle accueille des usagers de 6 à 89 ans, que la gente féminine occupe une part importante de la fréquentation et que plus de 50 % de nos usagers appartiennent au secteur 6.

Au-delà de nos activités propres, notre structure accueille également des actions portées par nos partenaires comme les ateliers périscolaires de la Maison de l'Enfance ou encore des activités de gym douce, relaxation, éveil corporel ou ateliers sociolinguistiques de la Maison Des Habitants. Le bon déroulement de ces actions dans nos murs renforce et conforte nos envies communes de passerelles, de porosités entre nos différents équipements.

Des activités d'associations hébergées se déroulent également dans nos murs ou à la salle festive comme le Chi Qong, le centrage corporel, le hip-hop, la chorale haut les chœurs, la country, la combatucada. Nous avons plaisir à les accueillir et permettre au plus grand nombre de trouver un ancrage sur notre quartier.

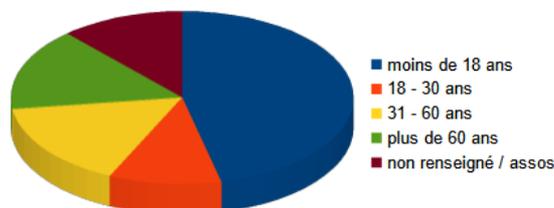
Si 2022 a été une année de redémarrage post covid, elle nous laisse bon espoir pour un développement futur abondant d'actions partenaires, d'accroissement d'activités et d'enrichissement mutuel pour 2023.

## Statistiques adhérents 2022

### 1. Répartition des adhérents par âges

Âge	2021		2022	
	Nb	%	Nb	%
moins de 18 ans	241	56,84 %	340	46,32 %
18 - 30 ans	40	9,43 %	78	10,63 %
31 - 60 ans	47	11,08 %	117	15,94 %
plus de 60 ans	60	14,15 %	113	15,40 %
non renseigné / assos	36	8,49 %	86	11,72 %
<b>Total</b>	<b>424</b>	<b>100,00 %</b>	<b>734</b>	<b>100,00 %</b>

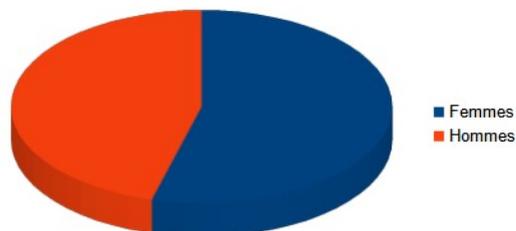
	2021	2022
Âge moyen	23,6 ans	29,8 ans
Plus jeune	6 ans	6 ans
Plus âgé	88 ans	89 ans



## 2. Répartition des adhérents par genres

Âge	2021		2022	
	Nb	%	Nb	%
moins de 18 ans	241	56,84 %	340	46,32 %
18 - 30 ans	40	9,43 %	78	10,63 %
31 - 60 ans	47	11,08 %	117	15,94 %
plus de 60 ans	60	14,15 %	113	15,40 %
non renseigné / assos	36	8,49 %	86	11,72 %
<b>Total</b>	<b>424</b>	<b>100,00 %</b>	<b>734</b>	<b>100,00 %</b>

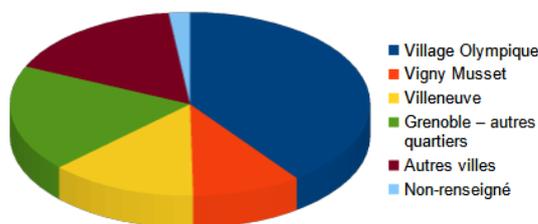
	2021	2022
Âge moyen	23,6 ans	29,8 ans
Plus jeune	6 ans	6 ans
Plus âgé	88 ans	89 ans



## 3. Répartition des adhérents par secteurs

Age	2021		2022	
	Nb	%	Nb	%
moins de 18 ans	241	56,84 %	340	46,32 %
18 - 30 ans	40	9,43 %	78	10,63 %
31 - 60 ans	47	11,08 %	117	15,94 %
plus de 60 ans	60	14,15 %	113	15,40 %
non renseigné / assos	36	8,49 %	86	11,72 %
<b>Total</b>	<b>424</b>	<b>100,00 %</b>	<b>734</b>	<b>100,00 %</b>

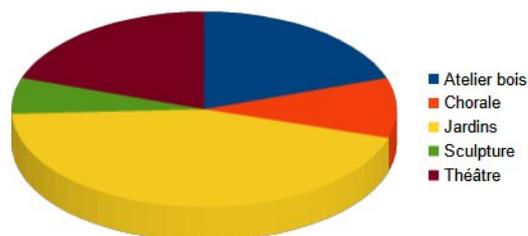
	2021	2022
Age moyen	23,6 ans	29,8 ans
Plus jeune	6 ans	6 ans
Plus âgé	88 ans	89 ans



## 4. Participation des adhérents aux activités adultes

Age	2021		2022	
	Nb	%	Nb	%
moins de 18 ans	241	56,84 %	340	46,32 %
18 - 30 ans	40	9,43 %	78	10,63 %
31 - 60 ans	47	11,08 %	117	15,94 %
plus de 60 ans	60	14,15 %	113	15,40 %
non renseigné / assos	36	8,49 %	86	11,72 %
<b>Total</b>	<b>424</b>	<b>100,00 %</b>	<b>734</b>	<b>100,00 %</b>

	2021	2022
Age moyen	23,6 ans	29,8 ans
Plus jeune	6 ans	6 ans
Plus âgé	88 ans	89 ans



## Secteur Jeunesse - L'accueil de loisirs à la MJC Théâtre Prémol

### Accueil de jeunes : vacances et mercredi/samedi

#### → Rappel des perspectives établies pour l'année 2022 :

- Favoriser des propositions d'activités pour jeunes de 15/17 ans.
- Développer davantage l'accompagnement et la pédagogie de projets.
- Développer des actions parents-jeunes.

#### → Évaluation des projets mis en œuvre (pour ceux qui ont pu être réalisés) :

##### Activités Vacances :

Nous avons augmenté la fréquentation des jeunes pendant les vacances par rapport à l'année 2021. Les activités proposées ont été variées, sportives, culturelles, dans nos locaux ou en extérieur. Les retours des jeunes et des familles sont positifs mais on observe toujours des difficultés de mobilisation sur les nouvelles activités et celles construites par l'équipe d'animation (séances sportives, grands jeux, etc).

##### Mercredi / Samedi :

L'équipe a relancé des activités sur les mercredis et les samedis qui commençaient à se développer en début et en fin de saison. Nous avons atteint cet objectif. Désormais, les sorties et activités sur ces créneaux sont bien identifiées.

#### → Perspectives 2023 :

- Développer davantage l'accompagnement de projets.
- Développer des actions parents-jeunes.
- Continuer les activités gratuites.
- Développer du partenariat avec la Maison de l'Enfance Prémol, l'USVO, le CODASE, le CLJ 38.
- Mise en place d'activités Passerelle avec la Maison de l'Enfance Prémol.
- Avoir des propositions d'activités pour jeunes de 16/17 ans.

### Les activités sportives périscolaires

#### → Rappel des perspectives établies pour l'année 2022 :

- Développer un créneau multi-sports en partenariat avec la Ville de Grenoble.
- Permettre au groupe Hip Hop de faire plusieurs scène ouvertes dans l'année.
- Créer des temps de rencontre et d'échange avec d'autres jeunes pratiquant la même activité.
- Création d'une dynamique de groupe autour du projet vélo avec des sorties régulières et un bivouac VTT.

### → Évaluation des projets mis en œuvre :

**Futsal** : 4 séances hebdomadaires de futsal ont été proposées sur 35 semaines en partenariat avec le service sports et quartiers de la Ville de Grenoble :

- Le mardi soir, de 17h45 à 19h pour les 11/13 ans et de 19h à 20h30 pour les 14 ans et plus pour l'équipe masculine,
- Le jeudi soir de 17h45 à 19h et de 19h à 20h30 pour les plus de 16 ans pour l'équipe féminine.

Nous avons organisé des sorties matchs de football à Lyon et Grenoble pour 30 jeunes du quartier Village Olympique.

**Groupe Hip Hop** : Un groupe de 10 jeunes filles a repris de manière assidue les séances de Hip Hop, avec Kathleen, animatrice «Jeunesse» de la MJC Théâtre Prémol.

**Projet vélo** : Nous avons un parc de 10 vélos (VTT), ce qui nous a permis de développer cette activité autour de trois objectifs principaux :

- Pratiquer un sport accessible à tou.te.s.
- Développer un mode de mobilité douce et gratuite.
- Rendre les jeunes autonomes sur leur déplacements de loisirs.

Nous avons organisé des sorties vélo en partenariat avec le CLJ 38 et le CODASE. Nous avons fait une partie de la via RHONA en vélo avec 6 filles et 8 garçons.

### → Perspectives 2023 :

- Développer des rencontre sportives avec d'autres jeunes.
- Permettre au groupe Hip Hop de faire des sorties culturelles autour de la danse.
- Créer des temps de rencontre et d'échange avec d'autres jeunes pratiquant la même activité.
- Création d'une dynamique de groupe autour du projet vélo avec des sorties régulières et un séjour en vélo.

## Les séjours de la MJC Théâtre Prémol

### → Rappel des perspectives établies pour l'année 2022 :

- Augmenter les effectifs de jeunes dans les séjours.
- Proposer des séjours courts en lien avec une activité style bivouac VTT
- Faciliter et favoriser les départs en séjour pour les filles.
- Développer des séjours hors du territoire français.
- Proposer des séjours autour d'une dynamique de projet où le jeune devient acteur dans la construction, l'organisation et la réalisation du séjour.
- Créer des temps de rencontre dans les séjours afin de développer l'épanouissement des jeunes.

### → Évaluation des projets mis en œuvre :

Les séjours ont permis aux jeunes de 11 à 18 ans de partir dans des lieux différents, tous adaptés à leurs envies et leur degré d'autonomie.

4 séjours et 4 nuitées ont été réalisés sur l'année :

- Un séjour itinérant entre lacs et montagne (Lacs de Laffrey, Lac du Monteynard, Lac de Serre Ponçon, Lac de La Durance). En camping en gestion libre. L'organisation du camp et des repas est fait par les jeunes. Il y avait 15 Jeunes de 11 à 13 ans dont 7 filles et 8 garçons en partenariat avec la Maison de l'Enfance.
- Un séjour découverte de la culture espagnole (Salou, Taragona, Barcelona) En camping en gestion libre. L'organisation du camp et des repas est fait par les jeunes. Il y avait 7 jeunes filles de 15 à 17 ans.
- Un séjour itinérant sportif en kayak et en vélo (Ardèche, Montoux, Mas Tiberth, Salin de Giraud) En camping en gestion libre. L'organisation du camp et des repas est fait par les jeunes. Il y avait 14 jeunes de 15 à 17 ans, dont 7 filles.
- Un bivouac à la Bastille (Grenoble) avec des activités physiques et sportives en partenariat avec la LPO et la MJC Anatole France. Il y avait 12 jeunes dont une fille et 5 garçons de la MJC Théâtre Prémol.
- Un bivouac dans les arbres avec un activité Accrobranches (Gresse en Vercors) 11 jeunes de 13 à 15 ans dont 4 filles et 7 garçons
- Un bivouac au refuge de la Bérarde en montagne (St Christophe en Oisans ) 6 jeunes de 13 à 14 ans dont une fille et 5 garçons

- Un bivouac en bord de lac de montagne avec une activité randonnée VTT (Lac de Laffrey) Il y avait 7 garçons de 11 à 13 ans.
- Un séjour découverte de Paris. En auberge de jeunesse. L'organisation du séjour et des repas est fait par les jeunes. Il y avait 12 jeunes de 15 à 17 ans dont 6 filles.

Nous favorisons l'implication des jeunes sur chaque séjour, à des degrés d'implications différents selon qu'il s'agit d'un premier départ ou non, en fonction de l'âge des participant.e.s et de leur autonomie. Le programme de séjour est constitué avec les jeunes, ce sont eux/elles-mêmes qui réservent et gèrent une part du budget «activités» du séjour. Les plus âgé.e.s construisent le projet avec l'équipe d'animation de la MJC (choix de la destination, définition des objectifs, part d'autofinancement, recherche d'hébergement...).

Nos perspectives ont été réalisées, toutefois nous souhaitons continuer à les développer en 2023.

#### → Perspectives pour l'année 2023 :

- Augmenter les effectifs de jeunes dans les séjours.
- Proposer des séjours en partenariat.
- Faciliter et favoriser les départs en séjour pour les filles.
- Proposer des séjours autour d'une dynamique de projet où le jeune devient acteur dans la construction, l'organisation et la réalisation du séjour.
- Créer des temps de rencontre dans les séjours afin de développer l'épanouissement des jeunes.

## Les pratiques culturelles et spectacles vivants

#### → Rappel des perspectives 2022 :

- Création d'évènements culturels.
- Participation des jeunes aux évènements culturels en étant acteur de l'action.
- Favoriser le partenariat avec des organisateurs d'évènements.
- Développer des compétences journalistiques.
- Présence des jeunes de la radio «Power Station» sur des manifestations culturelles ou sportives.
- Faciliter l'identification de la radio «Power station» sur les temps d'animation

de proximité.

- Apprendre à gérer une émission radio, de la préparation à la prise d'antenne avec des directs 3 jours par semaine.

### → Évaluation des projets mis en œuvre :

#### **Les sorties «spectacle vivant» :**

- L'accompagnement culturel des jeunes s'est matérialisé par plusieurs sorties spectacles :
- Battle Hip Hop Don't Stop Festival à l'Heure Bleue à St-Martin d'Hères avec 15 jeunes filles.
- Spectacle «Marc sur la Route de la Soie», participation au spectacle sur scène de 4 jeunes filles.
- Spectacle de l'Axe de création 6 jeunes au Théâtre Prémol.
- Festival Holoscène au Summum à Grenoble avec 20 jeunes dont 12 ont participé à l'organisation.
- Concert d'Atik à la Belle Électrique avec 7 jeunes dont 3 filles.
- Festival Inversion au stage Gerland à Lyon.

#### **Projet Radio :**

La radio est animée de manière hebdomadaire par des jeunes avec 3 émissions par semaines. Nous avons organisé des temps de plateau radio hors les murs, des interviews dans des établissements scolaires et équipements partenaires, de notre territoire, des animations dans l'espace public, des participations à de gros événements culturels (Collège Olympique, Collège Lucy Aubrac, VO2 Max, Festival Holoscène, La Belle Electrique, Les Arlequinades, News FM, MDH Prémol, MDH les Baladins, Le Patio).

### → Perspectives 2023 :

- Participation des jeunes aux évènements culturels en étant acteurs de l'action comme le festival Holoscène ou le VO2 Max
- Favoriser le partenariat avec des organisateurs d'évènements.
- Présence des jeunes de la radio «Power Station» sur des manifestations culturelles ou sportives.
- Développer des projets artistiques au sein de le MJC en lien avec le Théâtre.
- Rencontre et échange avec les compagnies en résidence au Théâtre Prémol.

## Le projet montagne

**→ Rappel des perspectives établies pour l'année 2022 :**

- Augmenter les effectifs pour les sorties de ski alpin.
- Faire découvrir des activités de montagne très spécifiques.
- Renouveler le groupe de jeunes inscrits sur le projet et création d'une dynamique de groupe.
- Proposer les sorties du projet montagne pendant les vacances scolaires afin d'avoir plus de disponibilité des jeunes.

**→ Évaluation des projets mis en œuvre :*****Le projet montagne :***

Le projet s'étale sur l'année pendant les vacances scolaire. Il vise à faire découvrir de manière ludique différentes activités de montagne à des jeunes âgés de 11 à 15 ans, principalement à un public le plus «éloigné» (financièrement, socialement, culturellement) de la montagne et/ou qui rencontre des difficultés à rentrer dans un groupe de «pairs» (langue, absence d'activités de loisirs, difficultés sociales, etc.).

Le groupe montagne s'est renouvelé intégralement. L'appréciation de la montagne à titre personnel de nos animateurs de la MJC Théâtre Prémol a permis de fédérer un groupe de jeunes tout au long de l'année. Nous avons mis en place des temps de partage et une sortie montagne avec les parents des jeunes qui ont bien apprécié ce moment d'échange.

***Sorties ski :***

Nous avons organisé 5 sorties ski pour 45 jeunes en 2022. Les sortie étaient sur la journée à la station du Collet d'Allevard avec laquelle nous avons une convention de partenariat. Ces sorties sont toujours attendues et appréciées.

**→ Perspectives 2023 :**

- Augmenter les effectifs pour les sorties de ski alpin et faire un séjour de ski.
- Faire découvrir des activités de montagne très spécifiques.
- Renouveler le groupe de jeunes inscrits sur le projet et création d'une dynamique de groupe.
- Proposer des projets montagne aux jeunes de 11/13 ans et en activité passerelle avec la Maison de l'Enfance Prémol.

## **Prévention, citoyenneté et animation de proximité**

**→ Rappel des perspectives établies pour l'année 2022 :**

- Maintenir les liens de qualité avec les partenaires MDH, MDE, CODASE, CLJ de la Police.
- Proposer des animation de proximité pour les 11-13 ans, mais aussi pour les plus grands 14 -18 ans.
- Développer davantage l'accompagnement de projets en autonomie pour les jeunes majeurs.

**→ Évaluation des projets mis en œuvre :**

**L'animation de proximité** est un axe majeur du projet éducatif. Cela permet d'aller à la rencontre directe des familles et des jeunes, particulièrement vers celles et ceux, en situation de fragilité, qui ne sont pas inscrits sur la structure. Nous travaillons particulièrement en lien avec la MDH, la Maison de l'Enfance Prémol et le CODASE sur cet axe.

Durant l'été, nos temps d'animation de proximité hebdomadaires conduits avec la MDH Prémol sont très appréciés par les familles.

Le lien avec le CLJ police nationale pour des sorties motos et actions de prévention notamment routière/cycliste est toujours pertinent pour les jeunes.

Nous avons co-animé des permanences avec les correspondants jeunesse de la Ville de Grenoble.

**→ Perspectives 2023 :**

- Maintenir les liens de qualités avec les partenaires MDH, MDE, CODASE, CLJ de la Police avec des animations.
- Proposer des animation de proximité pour les 11-14 ans mais aussi pour le plus grands de 15 -18 ans.
- Développer davantage l'accompagnement de projets en autonomie pour les jeunes majeurs.
- Des temps d'animations en soirée.
- Développer des temps d'animations sur l'espace public.

## **Le projet d'accompagnement à la scolarité**

### **1. Présentation du projet**

Le projet d'accompagnement à la scolarité constitue un espace d'échanges entre les familles afin de permettre le partage d'expériences, la transmission d'informations, l'acquisition de compétences, la compréhension des logiques institutionnelles et des enjeux éducatifs. Il s'agit d'un projet intra et extra institutionnel de travail avec les familles qui vise le développement d'un espace de discussion, d'écoute et d'échange sur des expériences parentales, ainsi que la recherche de solutions adaptées à la situation scolaire des enfants.

Notre démarche s'inscrit dans une approche sociologique, qui accorde une attention particulière aux interactions permettant de rendre compte, notamment, des attitudes et comportements que les parents adoptent vis-à-vis des institutions, (dont l'institution scolaire), d'une part, ainsi qu'aux savoir-faire et aux ressources familiales qu'ils peuvent mobiliser pour enclencher une dynamique participative, d'autre part.

## 2. Le contenu des actions

- ✓ Pour les enfants et les jeunes :
  - Accompagnement dans le travail personnel, afin d'approfondir les apprentissages scolaires.
  - Apport méthodologique basée sur l'acquisition de savoir-faire afin de favoriser leur autonomie.
  - Mise en place d'activités centrées sur la pédagogie de détour pour prolonger les apprentissages.
  - Sensibilisation aux questions environnementales.
  - Éducation à l'esprit critique.
  - Temps d'expression sur les difficultés scolaires et le mal être à l'école.
- ✓ Pour leurs parents :
  - Valorisation de leurs savoir-faire éducatifs.
  - Compréhension du fonctionnement du système scolaire, (pour en lever l'opacité, notamment au niveau des codes implicites de la sélection scolaire).
  - Compréhension des logiques de fonctionnement institutionnelle.
  - Acquisition de moyens d'action dans les champs éducatif et social.
  - Partage d'expériences et développement des solidarités.

## 3. Quelques éléments de bilan :

- **Un accroissement du nombre d'inscrits :**

En 2022, notre dispositif d'accompagnement à la scolarité a accueilli : 152 enfants et jeunes, dont 70 élémentaires, 58 collégiens et 24 lycéens. Soit un accroissement de 22% par rapport à 2021 et de 33% par rapport à 2020. 70% des enfants et des

jeunes inscrits à nos ateliers ont bénéficié de 2 séances par semaine et 30% de 3 séances.

- **Une nette augmentation du taux de fréquentation du dispositif par les garçons :**

On observe également, une forte augmentation du taux de fréquentation des ateliers par les garçons qui a bondi de 43% par rapport à 2021.

Cette hausse remarquable traduit deux phénomènes. D'une part, que les garçons ont plus de difficultés dans leur scolarité que les filles. D'autre part, une évolution du regard des parents issus des classes populaires par rapport à l'échec scolaire masculin, dont ils avaient tendance à minimiser les conséquences, comme le montrent les résultats d'une enquête que nous avons réalisés en 2015. La tendance générale qui se dégage de cette enquête, est que les parents interrogés ne manifestaient pas d'inquiétude quant à l'insertion professionnelle de leurs garçons : " Même s'ils ne réussissent pas à l'école, ils pourront toujours s'en sortir en s'insérant dans des emplois manuels ouverts aux non-diplômés".

Nous observons, à travers nos échanges et nos discussions avec les parents, une inversion de cette tendance depuis ces deux dernières années. En effet, les parents sont de plus en plus nombreux à penser, que leurs garçons doivent autant que leurs filles, acquérir un grand bagage scolaire pour s'insérer dans des emplois reconnus socialement et bien rémunérés. C'est ainsi, qu'ils se mobilisent massivement, pour la réussite scolaire de leurs garçons, en sollicitant toutes les ressources disponibles dans leur environnement. L'accroissement du taux de fréquentation de notre dispositif par le garçons est la parfaite illustration de cet engagement.

- **L'apport essentiel des bénévoles et des volontaires**

Les 3 volontaires du service civique, Ibtihal, Elisa et Thomas ainsi que, les 28 bénévoles qui composent l'équipe d'intervenants de l'accompagnement à la scolarité jouent un rôle central dans le fonctionnement et la réussite du projet. Ils constituent la pierre angulaire de notre dispositif. Au nombre de 31, ils ont assuré près de 5000 heures d'intervention.

- **Un impact positif sur les apprentissages scolaires :**

On observe chez les jeunes, une plus grande autonomie dans le travail scolaire, un meilleur rapport à l'école, une plus grande appétence pour les apprentissages, ainsi qu'une plus grande disposition à s'exprimer sur leurs difficultés scolaires.

L'analyse que nous avons réalisée sur un échantillon de 60 élémentaires et collégiens inscrits dans notre dispositif, montre une progression de leurs résultats scolaires, entre le premier et le troisième trimestre. La mise en place d'un atelier lecture-compréhension les samedis matins, avec la participation des parents a

permis aux enfants en difficulté de lecture, d'acquérir les compétences de base en lecture, d'augmenter le nombre d'entre eux en contact avec le livre et de mobiliser leurs acquis en situation de travail.

Ces constats qui sont confirmés par les parents et les enseignants confirment, le rôle du dispositif en termes d'appui aux apprentissages et d'appropriation des savoirs scolaires.

#### **4. L'accompagnement à la scolarité : un espace de soutien aux parents**

La question de la relation de l'école avec les parents se pose avec plus d'acuité dans nos quartiers du fait, de l'éloignement des familles populaires de la culture scolaire.

Cependant, même s'ils se trouvent dans des configurations scolaires et sociales différentes de celles que l'on peut observer dans d'autres territoires, et qu'ils cumulent un certain nombre de handicaps, les parents déploient de grands efforts pour collaborer avec l'école. Ils comprennent l'importance de leur implication et son impact sur les performances scolaires de leurs enfants.

C'est ainsi, qu'ils insistent auprès de l'accompagnement scolaire pour obtenir plus de prescriptions et ont recours à toutes les aides dont ils peuvent disposer. Les parents sont de plus en plus nombreux à vouloir tisser le lien avec l'école. Ils participent en plus grand nombre, aux sorties éducatives, aux activités pédagogiques et aux réunions d'information.

N'étant pas en capacité d'aider leurs enfants à faire leurs devoirs, ils se mobilisent néanmoins, pour les accompagner, en aménageant un espace de travail à la maison, et en se rendant disponibles pour s'assurer de la réalisation des devoirs.

On observe chez les enfants qui bénéficient d'un suivi de leur scolarité par leurs parents, une amélioration de leurs résultats scolaires et de leur comportement à l'école. La progression des enfants met les parents qui avaient l'habitude de s'effacer devant les agents scolaires dans une situation où ils ont une meilleure estime de soi.

Ceci leur permet, de rechercher davantage le contact avec l'école alors qu'ils semblaient auparavant la tenir à distance. Ces avancées sont importantes. Elles constituent un jalon important, dans les efforts que nous menons pour permettre aux parents, de se positionner comme acteur du champ éducatif.

C'est dans cette optique, que nous organisons des rencontres informelles avec certains enseignants, pour échanger autour de coopérations possibles. Le premier objectif à travers ces rencontres est d'explicitier les modèles familiaux qui soutiennent les pratiques parentales vis-à-vis, de la scolarité de leurs enfants, souvent jugées inadaptées au modèle de valeurs véhiculé par l'école et qui peuvent

constituer des sources de tension entre les familles et l'école. En effet, pour améliorer les relations entre les familles et l'école, il convient de dépasser les approches dominantes répandues dans le corps enseignant qui situent les problèmes uniquement au niveau de la communication, indépendamment de la compréhension des implicites sociaux.

Ces rencontres consacrées à la réflexion autour de nouvelles formes du lien à construire entre les familles et l'école ont permis de débattre des problèmes rencontrés par les enseignants pour développer une communication plus efficace avec les familles. Mais élément intéressant à relever, ces enseignants se disent ouverts à des pratiques de co-éducation, en consacrant plus de temps pour expliquer aux parents les difficultés scolaires de leur enfant, en recherchant des formes de dialogue plus conviviaux. Derrière ces échanges se profile une évolution du métier d'enseignant, mobilisant des ressources informelles pour faire place à une collaboration moins asymétrique et plus adaptée à la demande des parents.

## Secteur culturel - Bilan du théâtre prémol 2022



## Le contexte

*A partir du 16 janvier nous avons été contraints au pass vaccinal ce qui a de nouveau fragilisé le redémarrage du Théâtre Prémol (après l'incendie de 2015 et la fermeture pour cause de covid en 2020).*

## La programmation

### **. Les joueurs / les guêpes... : Cie théâtrale Müh**

- Vendredi 14 janvier : médiation 24 personnes
- Jeudi 27 janvier : médiation 31 personnes
- Vendredi 28 janvier : représentation 51 personnes
- Samedi 29 janvier : représentation 61 personnes
- Dimanche 30 janvier : représentation 43 personnes

### **Huis clos : Cie entre en scène**

- Jeudi 3 février : médiation 18 personnes
- Vendredi 4 février : représentation 6 personnes
- Samedi 5 février : représentation 31 personnes
- Dimanche 6 février : représentation 30 personnes

### **Sea.. shepherd 77 : Cie entre en scène**

- Jeudi 10 février : médiation 13 personnes
- Vendredi 11 février : représentation 16 personnes
- Samedi 12 février : représentation 26 personnes
- Dimanche 13 février : représentation 50 personnes

### **Marco sur la route de la soie : Femmes de l'Himalaya + AEP**

- Mardi 8 mars : médiation 22 personnes
- Mardi 8 mars : conférence 13 personnes
- Jeudi 10 mars : médiation 5 personnes
- Vendredi 11 mars : représentation 49 personnes
- Samedi 12 mars : représentation 32 personnes
- Dimanche 13 mars : représentation 78 personnes

## **14 MARS : LEVÉE DU PASS VACCINAL.**

### **Les demoiselles du Pont : Cie Attrape lune**

- Lundi 21 mars : médiation 9 personnes
- Jeudi 24 mars : médiation 12 personnes

- Mercredi 30 mars : médiation 30 personnes
- Jeudi 31 mars : représentation 34 personnes
- Vendredi 1<sup>er</sup> avril : représentation 37 personnes
- Samedi 2 avril : représentation 70 personnes
- Dimanche 3 avril : représentation 40 personnes

### **L'héritage de Big Brother : Axe de création**

- Vendredi 22 avril : extraits 109 personnes

### **A fleur de peau : Colette Priou**

- Mardi 26 avril : représentation 88 personnes

### **Les soirées de Colette : Colette Priou**

- Jeudi 28 avril : représentation 93 personnes
- Vendredi 29 avril : représentation 145 personnes
- Samedi 30 avril : représentation 93 personnes
- Samedi 30 avril : représentation 105 personnes

### **Une chambre claire : Cies Atheca + Théâtre en action**

- Mercredi 11 mai : médiation 3 personnes
- Jeudi 12 mai : médiation 13 personnes
- Vendredi 13 mai : représentation 20 personnes
- Samedi 14 mai : représentation 12 personnes
- Dimanche 15 mai : représentation 34 personnes

### **Country retour au pays : CRR**

- Vendredi 20 mai : scolaire 138 personnes
- Vendredi 20 mai : représentation 149 personnes

### **L'héritage de Big Brother : Axe de création**

- Samedi 28 mai : représentation 125 personnes
- Dimanche 29 mai : représentation 121 personnes

### **Restitution Moment Privilégié Danses et influences**

- Dimanche 5 juin : représentation 59 personnes

### **Artistes en herbe**

- Lundi 13 juin : Maison de l'enfance représentation 32 personnes
- Mardi 14 juin : Christophe Turc représentation 200 personnes
- Jeudi 16 juin : Verderet représentation 140 personnes
- Jeudi 16 juin : Verderet représentation 101 personnes
- Vendredi 17 juin : Christophe Turc représentation 126 personnes
- Vendredi 17 juin : secteur jeune MJC représentation 30 personnes

### **Atelier théâtre adulte MJC Prémol**

- 29 juin : représentation 31 personnes

### **CREARC : 34 ièmes rencontres du jeune Théâtre Européenne**

- 3 juillet : représentation 169 personnes
- 5 juillet : représentation 108 personnes
- 7 juillet : représentation 132 personnes

*Pour information, le Moment Privilégié Chant est reporté en Décembre (prévu initialement en janvier et février, les contraintes sanitaires ne nous permettaient pas d'aborder sereinement un atelier chant).*

### **Illusions : Cie La Brèche**

- 5 octobre : représentation pour les pros 5 personnes
- 7 octobre : médiation 7 personnes
- 13 octobre : médiation 5 personnes
- 14 octobre : représentation 74 personnes
- 15 octobre : représentation 44 personnes
- 16 octobre : représentation 142 personnes

### **Cinéma de quartier : Les films de la Villeneuve**

- 22 octobre : projection 142 personnes

### **Les voisins du dessous : Pascale Henry**

- 7 novembre : médiation 48 personnes
- 7 novembre : médiation 35 personnes

### **Je peux : Tore production**

- 22 novembre : médiation 6 personnes
- 23 novembre : médiation 11 personnes
- 24 novembre : représentation 64 personnes
- 25 novembre : représentation 19 personnes
- 26 novembre : représentation 36 personnes
- 27 novembre : représentation 118 personnes

### **La goutte, la maîtresse et l'abribus : L'élan Théâtre**

- 2 décembre : médiation 10 personnes
- 3 décembre : représentation 66 personnes
- 4 décembre : représentation 106 personnes

### **Le grand mystère : Cie Les fées rosses**

- 9 décembre : représentation 105 personnes

### **Thé dansant : ville de Grenoble**

- 10 décembre : représentation 45 personnes

## En résumé

Nombre de temps de médiation : 18.

Nombre de présents : 302.

Soit une moyenne de **16,7** personnes par temps de médiation.

Nombre de représentations : 54.

Nombre de présents : 3993.

Soit une moyenne de **73,9** personnes en salle par représentation.

## Actions de solidarité à l'échelle du quartier

### Noël solidaire

Spectacles, réalisation de ballotins/goûters, une mobilisation de l'ensemble des partenaires pour donner du sourire au quartier (grâce au soutien de la Ville, de l'État et de la Fondation de France).

Nous savions déjà que les habitants avaient besoin de retrouver du lien social, de la convivialité. Mais les retours qui nous ont été faits nous ont confirmé combien cela était important. En participant, d'une manière ou d'une autre à ces temps de rassemblements, sur ces périodes de fêtes, les personnes ont eu l'impression d'être « comme tout le monde » et d'accéder aux mêmes projets de fin d'année ou de début d'année que tout le monde. Les familles n'ont pas forcément de comités d'entreprises qui leur offrent des cadeaux pour leurs enfants ou qui les invitent à la cérémonie des vœux. D'ailleurs une majorité de nos publics, lorsqu'ils ont été sollicités pour venir assister au spectacle des vœux de l'association, ne savait de quoi il en retournait. Il a fallu que nous adaptions notre invitation en modifiant les termes. Ce n'était pas une invitation aux vœux mais une invitation à partager la galette des rois après un spectacle (ce qui, alors, devenait compréhensible). Il nous faut donc sans cesse nous réinterroger sur notre façon de rentrer en communication avec les habitants, d'être à leur écoute afin d'être encore plus proche de leurs besoins. Mais quoi qu'il en soit, les objectifs de ces événements de solidarité à l'échelle du quartier ont bien été atteints : des festivités pour et par des habitants.

- Noël Petite enfance (14 décembre à 10h00 et 15h00 au Théâtre Prémol)
- Émergences (16 décembre à 20h00 au Théâtre Prémol)
- Noël Solidaire (17 décembre à 15h00 et 18h00 au Théâtre Prémol)
- Soirée des vœux (15 Janvier à 15h00 au Théâtre Prémol)

**Personnes présentes : 823.**



## Briser l'isolement sur fond de convivialité

### L'Athéna Café

En 2022, grâce au soutien de la CAF, nous avons mis en place un accueil convivial dans le hall du Théâtre Prémol. Louise Brydniak, en service civique, a été la première à nos côtés à faire vivre cet espace. Les habitants et usagers peuvent venir prendre une collation à chaque fois qu'ils le désirent. Ils sont accueillis dans la bienveillance et peuvent découvrir la programmation, les équipes artistiques, l'équipe de Prémol. Une habitante nous a rejoint bénévolement les soirs de représentations et anime l'Athéna Café avec nous (y compris les dimanches et jours fériés), sert des collations et friandises aux spectateurs – Merci Anny !

**Selon Juliette** (service civique, saison 2022-2023), « *L'Athéna Café est un lieu de vie. Il accueille dans son calme quotidien ses divers usagers : les employés de la MJC Théâtre, les compagnies en résidence, les habitant.e.s du quartier, les partenaires, le public du Théâtre... Ouvert tous les jours selon la présence du personnel, chacun.e est invité.e à investir le lieu, à se sentir à son aise, comme dans le reste de l'établissement. L'Athéna Café connaît régulièrement des temps forts autour des événements de la MJC Théâtre, principalement les spectacles, mais aussi les temps de médiation, les fêtes, les festivals...etc., moments de convivialité et de partage, marqué par des discussions, des rencontres humaines et artistiques, et de la gourmandise ! Les personnes à qui sont offert thé, café, jus, sucreries, sont*

*souvent surprises de la gratuité et expriment toujours beaucoup de reconnaissance pour cela. C'est un lieu qui ne demande qu'à être exploité davantage et que je pense essentiel à la vie du Théâtre, car il rassemble les gens (j'y ai vu naître des amitiés) et renforce la confiance entre le public, les artistes et le personnel».*

2022 sera marqué par le départ de Nadia Sabri Bouix fin juillet qui opérait tant sur le champ de l'accueil que de la médiation. Ses missions n'ont point été pourvues sur les 5 derniers mois de l'année 2022, ce qui a entraîné un grand changement dans nos habitudes et les habitudes des usagers. Elise Reymond (en contrat de professionnalisation) et Juliette Blacha (en service civique) ont été d'un précieux soutien dans le redémarrage de la saison 2022-2023 car elles ont dû très rapidement prendre la main sur le lien à créer avec les habitants, les spectateurs, les équipes artistiques, les partenaires ... Un grand bravo à elles qui ont continué à vous envoyer des petits messages SMS et mails pour vous tenir informés de la programmation, pour vous inviter aux temps de médiations, pour vous organiser des temps d'ateliers, pour continuer à faire sens dans notre travail de rapprochement.